



Fédération des femmes du Québec

Le féminisme en bref

VOLUME 10 • NUMÉRO 1 • JUIN 1999

Mot de la présidente

EN REVENANT DE LA PLAGE...

Ça ne fait peut-être pas très sérieux, mais j'écris vraiment ce texte en revenant de la plage. Il faut dire que nous sommes dimanche, qu'il fait très chaud et que j'aspire aux vacances, comme vous... Mais tentons tout de même d'écrire quelque chose d'un peu songé!

Nous venons de vivre une très belle assemblée générale. La maturité politique des membres de la FFQ m'impressionne et m'émerveille. Nous avons réussi à nous mobiliser pour la Marche de l'an 2000 dans une atmosphère de fête (merci aux organisatrices). Nous nous sommes prononcées à l'unanimité pour une école laïque où des valeurs fondamentales doivent être transmises. Nous avons planché sur un projet de plate-forme que nous adopterons en mai 2001. Et nous avons vraiment décidé de concentrer nos efforts sur la préparation et la réalisation de la Marche dans tous ses volets, québécois, canadien et international.

Cette assemblée s'est déroulée dans une atmosphère paisible, presque tout le temps. On discute très consciencieusement mais



on rigole aussi. Ce qui me frappe par dessus tout, c'est la confiance des membres de la FFQ envers le conseil d'administration et l'équipe des travailleuses. Donc, un grand merci à toutes.

L'automne prochain nous verra reprendre nos activités en grande forme. En plus de l'organisation de la Marche, quatre consultations gouvernementales nous demanderont passablement d'énergies : le projet de loi sur l'abrogation des décrets dans l'industrie du vêtement (la commission parlementaire qui devait avoir lieu la première semaine de juin est remise à l'automne), l'école laïque et le rapport Proulx, les scénarios de réduction d'impôts et le projet de loi sur les clauses dites orphelins. Le conseil d'administration de la FFQ sera donc assez occupé puisque les représentations politiques seront de plus en plus partagées entre la présidente, les vice-présidentes et d'autres membres du conseil.

Par ailleurs, c'est mon dernier mandat à la tête de la Fédération des femmes du Québec. Je l'entame avec enthousiasme, m'estimant privilégiée de travailler avec vous et de vivre en l'an 2000 ce magnifique projet d'une Marche mondiale des femmes contre la pauvreté et la violence. Mais... il faut penser à la relève, c'est important et très sain pour un mouvement qui veut continuer d'être vivant et dynamique. Alors, pensez-y!

Sur ce, je vous souhaite le plus beau des étés, des amours, amitiés et complicités à profusion, du temps pour regarder pousser nos enfants ou nos fleurs, des lectures à nous faire rêver, des balades et du repos.

Françoise David
Présidente

Centre de documentation

sur l'éducation des adultes et la condition féminine

CDEACF, 110, rue Ste-Thérèse, bureau 101

Montréal (Québec) H2Y 1E6

Téléphone: (514) 876-1180

Sommaire

Volume 10 • Numéro 1 JUIN 1999

<i>Mot de la présidente</i>	1
Une assemblée générale riche, riche, riche	3
Le Prix Idola Saint-Jean 1999	5
La spirale de solidarité	7
Un projet de loi enfin déposé	8
La journée internationale sans diète	10
<i>Points de vue</i>	11
12 bonnes raisons de donner	11
Faire la guerre pour préparer la paix?	12
<i>Nouvelles des régions</i>	13
<i>Nouvelles en vrac</i>	14

COLLABORATRICES

Arielle Cassini
Françoise David
Irène Demczuk
Claire Du Sablon
Francine Faucher
Claudette Lambert
Élizabeth Ouellet
Denise Caron

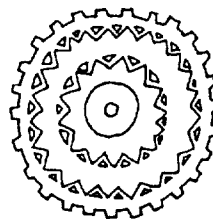
COORDINATION ET SECRÉTARIAT
Suzanne Biron

DESIGN GRAPHIQUE ET INFOGRAPHIE
Claudette Rodrigue

Le *Féminisme en Bref* paraît
quatre fois par année.
Il est publié par la
Fédération des femmes
du Québec.

Adresse:
110, rue Ste-Thérèse
Bureau 309
Montréal, Québec H2Y 1E6
Téléphone : (514) 876-0166
Télécopieur : (514) 876-0162

Courriel : femmes@ffq.qc.ca
Site Web :
<http://www.ffq.qc.ca>



Suzanne Biron nous quitte

Je tiens à lui exprimer ici ma profonde reconnaissance pour la générosité dont elle a fait preuve au cours des trois années et demie passées à la Fédération. Suzanne est une travailleuse compétente et efficace. Nous espérons continuer de collaborer avec elle de diverses façons. La nouvelle coordonnatrice générale de la FFQ est Manon Massé à qui je souhaite, en notre nom à toutes, la meilleure des chances.

Au revoir Suzanne, et à bientôt !

Françoise David
Présidente

Le congé estival

La FFQ fait relâche durant la période estivale ! Nos bureaux seront fermés du **lundi 5 juillet au lundi 2 août**. L'équipe reprend ses forces pour assurer la suite du monde, dès le début août. Toutefois durant ces semaines, Alexa Conradi et Gabriele Roehl assureront une présence au bureau, mais vous devrez les rejoindre sur leur boîte vocale personnelle car l'accueil, c'est-à-dire le 0, sera en vacances.

Date de tombée pour le numéro de septembre

Il nous fera plaisir de recevoir vos textes, pour une chronique régulière comme *Points de vue* ou *Nouvelles des régions*, ou pour tout autre idée à partager avec nos lectrices. Pour le numéro de l'automne, la date de tombée est le **7 septembre**. Si vous avez accès au courrier électronique, n'hésitez pas à utiliser ce moyen, ça nous facilite vraiment la tâche.

UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE RICHE, RICHE, RICHE

Il ne faut surtout pas prendre le terme « riche » au premier niveau ! Même si la FFQ arrive à boucler l'année sans trop de trous dans son budget, vous vous doutez bien qu'elle ne roule pas sur l'or. Mais elle est riche de toutes sortes d'autres choses. Parlons simplement de l'implication de ses membres, de toutes les militantes et bénévoles qui participent régulièrement aux comités et aux diverses tâches, des débats productifs, des questions et des recherches de solutions partagées, bref d'une confiance réciproque et d'une écoute mutuelle. Et c'est bien ce qui rend un mouvement fort et ancré dans le « réel ». L'assemblée générale a été une autre démonstration de cette richesse qui ne se monnaie pas.

Selon les évaluations, la soirée d'ouverture où AIR FFQ nous invitait à voyager au cœur de nos solidarités féministes internationales de même que la remise du Prix Idola Saint-Jean furent agréables et stimulantes. Même qualificatifs pour ce qui du samedi et du dimanche. Il fallait beaucoup rigueur pour se « cloîtrer » dans un auditorium glacial alors que la chaleur de l'été nous conviait à être délinquantes.

Heureusement que les dîners pouvaient se prendre dehors, dans un charmant petit îlot accompagné du bruit de la cascade d'eau. On pouvait se réchauffer. Étonnamment, malgré la froidure de l'auditorium, les opinions sont partagées sur le lieu de l'a. g. Pour certaines, l'UQAM est centrale, facile d'accès et somme toute agréable, alors que d'autres préfèrent un lieu comme le Centre St-Pierre, où nous avons l'habitude de faire l'a. g. Le conseil d'administration devra donc tenir compte des commentaires des participantes avant de fixer le lieu pour l'année prochaine. Cela dit, et toujours selon les évaluations, tant le travail en atelier que les débats en plénière sur le plan de travail ont été plus que positifs. L'ambiance générale, le respect et l'ouverture lors des débats autour des recommandations du conseil d'administration, l'animation assumée par la présidente d'assemblée, celle des animatrices d'atelier, bref unanimement, les participantes disent que ce fut une belle assemblée générale. C'est dans ce contexte que les membres présentes ont voté à l'unanimité une position en faveur d'une école non-confessionnelle. Rappelons que la FFQ rejoint des milliers de femmes d'origines et de

milieux très diversifiés. Les membres ont insisté sur l'importance d'une école laïque, lieu d'expression de la diversité, mais aussi milieu de vie où des valeurs telles la démocratie, la paix, la justice, la coopération, la solidarité et l'égalité sont transmises.

Elles ont aussi élu un nouveau conseil d'administration. En fait, les mêmes représentantes ont été reconduites dans leur mandat et les neuf postes en élection ont été comblés par acclamation. La seule nouvelle figure est Danielle Ducharme, représentante du comité de la condition des femmes de la CEQ; elle occupera le poste tenu auparavant par Gisèle Bourret, à qui nous offrons nos remerciements les plus sincères. C'est donc un conseil d'administration de la continuité que les membres de la FFQ se sont donné en accordant leur confiance à dix-huit femmes qui les mèneront jusqu'en mai 2000, en plein cœur du projet de la Marche mondiale des femmes en l'an 2000. ➤

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 1999-2000

1^{re} rangée, assises, de gauche à droite : Marie-Claude Sarrazin, France Neveu, Thérèse Hurteau-Farinas, Danielle

Ducharme, Françoise David, Viviane Barbot

2^e rangée, assises, de gauche à droite : Lise Lamontagne, Josée Laporte, Louise Beaudry, Francine Lévesque, Claudine Émond

3^e rangée, de gauche à droite : France Dutilly, Danielle Moreau, Francine Faucher, Mela Sarkar, Sophie Guérin, Ghyslaine Cournoyer.

N'apparaît pas sur la photo : Odette Pouliot.



En ce qui concerne l'exécutif, il est composé de **Françoise David** au poste de présidente, **Danielle Moreau** au poste de trésorière, **Marie-Claude Sarrazin** au poste de secrétaire, **Thérèse Hurteau-Farinas** au poste de vice-présidente aux associations et **Vivian Barbot** au poste de vice-présidente aux membres individuelles. Nous sommes heureuses d'annoncer que l'une des deux vice-présidentes est, pour la première fois, une femme noire, d'origine haïtienne. Madame Vivian Barbot est professeure de français au cégep de Victoriaville. Elle s'est impliquée durant plusieurs années à la Ligue des droits et libertés avant de joindre la Fédération des femmes du Québec. Son élection s'inscrit dans l'ouverture de plus en plus grande de la FFQ à toutes les femmes, de toutes origines.

En terminant, je voudrais citer une participante qui faisait le commentaire suivant : « faire mieux serait difficile ». C'est une belle marque de confiance mais, je crois quand même qu'il est possible de faire mieux, ne serait-ce que d'ajuster le thermostat de l'auditorium pour correspondre au climat de sororité véhiculé par les membres. Et je suis certaine que mes collègues de travail seraient d'accord avec moi : ce fut une assemblée générale riche, à tous points de vue!

Suzanne Biron



L'Exécutif

LE PRIX IDOLA SAINT-JEAN 1999



*Le Collectif
Le Cinquième Monde*

L'une de ces mentions a été reçue par *Le Collectif le Cinquième Monde*, implanté à Québec. La FFQ a voulu rendre un hommage à ce groupe qui fût l'un des premiers à développer la solidarité entre les femmes du Québec et celles du Sud. Une des grandes contributions du Collectif depuis sa fondation en 1982 fut de développer des pratiques féministes en solidarité internationale.

Sharon Hackett a reçu l'autre mention. Pionnière des nouvelles technologies d'information et de communication (NTIC), cette jeune féministe a mis ses connaissances au service des groupes de femmes. Son implication dans le projet *Internet au féminin* a permis d'inclure le mouvement féministe d'ici au sein d'une communauté globale de défense des droits des femmes.

L'animatrice de la soirée, Julie Raby, dans son rôle de composition d'Idola, a rendu la remise du Prix attendrissante et... historique.

Nous donnons le mot de la fin à Ruth Rose. Elle avait préparé un mot de remerciement assez savoureux, utilisant la parabole du *Livre de Ruth*, dans la Bible. À la demande générale, nous reproduisons le texte à la page 6.

Depuis 1991, la remise du Prix Idola Saint-Jean est devenue une sorte de rituel à la FFQ. À chaque année, nous maintenons le suspense jusqu'à l'a. g. où nous dévoilons le nom de la récipiendaire. Cette fois, madame Idola Saint-Jean est venue en personne remettre le Prix, car elle avait obtenu une permission spéciale de l'au-delà. Comme nous voulions profiter au maximum de sa visite exceptionnelle, nous avons ajouté à sa tâche en donnant, en plus du prix habituel, deux mentions spéciales « ouverture sur le monde ».

Le Prix Idola Saint-Jean 1999 a été décerné à Madame Ruth Rose, économiste de formation et professeure au département des sciences économiques à l'Université du Québec à Montréal. Madame Rose est une experte reconnue dans l'analyse des politiques sociales et fiscales. Collaboratrice des groupes de femmes depuis de nombreuses années, madame Rose a su mettre son expertise et son temps au service de la cause des femmes. Ses talents de vulgarisatrice et d'analyste ont largement contribué à rendre accessible la compréhension des grands enjeux économiques.

Deux mentions spéciales « Ouverture sur le monde » ont été remises à deux récipiendaires. Ces mentions spéciales viennent souligner une contribution particulière à l'ouverture du mouvement des femmes du Québec sur le monde.



Sharon Hackett



Ruth Rose

Le Livre de Ruth

La Bible nous raconte qu'il y eut une fois, au temps des Juges, une famine dans le pays des grands monopoles. Du coup, une femme du peuple émigra dans la campagne du Québec et elle prit pour mari un Québécois.

Et elle dit à son mari : « Je voudrais bien aller aux champs glaner des épis, derrière quelqu'un qui me considérerait avec faveur ». Elle alla donc, et entra glaner dans un champ derrière les moissonneuses. Sa chance fut de tomber sur une parcelle de terre appartenant à *Relais-femmes* de la famille des Féministes. Or voici que *Relais-femmes* dit aux moissonneuses : « Que la solidarité soit avec vous ». Elles lui dirent : « Les femmes du monde entier marcheront ensemble ».

Alors *Relais-femmes* demande : « Qui est cette jeune femme ? » La cheffe des moissonneuses, Hélène Génier de la FAFMRQ, répondit : « C'est une jeune économiste qui est venue ce matin. Elle a dit "je ne trouve rien pour me nourrir chez les économistes et les grands universitaires. Je voudrais bien glaner derrière le mouvement féministe et vous aider à récolter la pleine valeur de ce que vous avez semé" ».

Alors *Relais-femmes* dit à la jeune femme : « Tu entends, n'est-ce pas, ma fille ? Ne va pas glaner dans un autre champ ; non ne t'éloignes pas de celui-ci. Aussi t'attacheras-tu à tous mes groupes membres. Quand tu auras soif, tu iras aux assemblées et tu te désaltèreras aux cruches de la lutte pour l'égalité des femmes. »

Elle glana donc dans le champ pendant des années. Puis elle battit ce qu'elle avait glané. Il y avait de la politique familiale, des sous pour les garderies et les maisons d'hébergement, des droits pour les travailleuses du vêtement, de la reconnaissance pour les femmes collaboratrices de leur mari et pour les aides familiales, des pensions de vieillesse, des luttes contre la discrimination dans l'assurance-chômage, des congés parentaux et bien d'autres grains et légumes. Elle les emporta et rentra chez son mari.

Son mari lui dit : « Où as-tu glané aujourd'hui ? Où as-tu travaillé ? Bénie soit celle qui t'a reconnue ! » Alors, elle raconta qu'elle avait travaillé avec beaucoup de femmes dévouées qui, à force de conviction et d'acharnement, réussissaient à améliorer de jour en jour la vie des femmes, à changer le monde. Elle dit à son mari : « Je n'ai jamais été aussi heureuse dans ma vie. Je sais que ce que je fais contribue pour quelques graines à la récolte des femmes. Que de ce que je sème pousseront de nouvelles plantes qui nourriront les nouvelles générations. C'est dans le mouvement féministe du Québec que je trouve des compagnes, que je trouve sens à ma vie et que, oui, je trouve même une vraie compréhension de l'économie. »

sion de l'économie. »

Vous avez, sans doute, reconnu une version quelque peu adaptée de l'histoire de Ruth, femme reconnue pour sa fidélité envers le peuple de son mari. Mais c'est parce que le peuple de mon mari, du moins les femmes de ce peuple, m'ont tellement bien accueillie.

J'aimerais d'abord remercier les femmes de la Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec qui m'ont mise en nomination pour le prix Idola St-Jean. J'aimerais remercier aussi les membres du CA de la FFQ et tout le personnel avec qui j'ai eu tellement de plaisir à collaborer. J'aimerais remercier mon mari, Michel, qui m'a appris le sens de la recherche-action et des services à la collectivité et qui m'a soutenu dans tous les hauts et les bas de mes activités. Dommage qu'il ne soit pas une femme, parce qu'il trouve quelquefois le monde des hommes bien décourageant. J'aimerais saluer mon fils, Charles, qui, quand il n'est pas en train de taquiner sa mère, est, quand même, un bon féministe. Un vrai homme Rose comme son nom le dit.

Du fond de mon cœur, j'aimerais remercier toutes les femmes avec lesquelles j'ai pu travailler, celles qui sont les vraies moissonneuses de notre société.

Et je finis avec ces mots de Ruth

« Où tu iras, j'irai ;

Où tu passeras la nuit, je la passerai ;

Ton peuple sera mon peuple

Et ton chemin mon chemin.

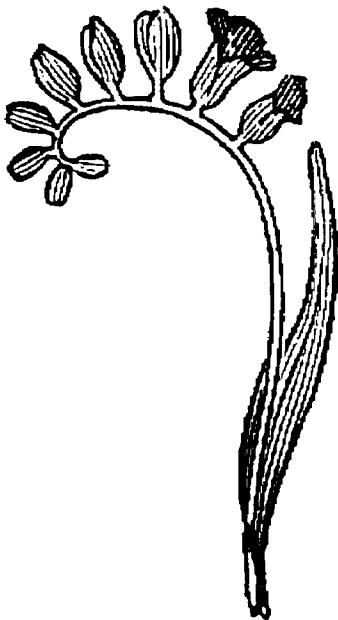
Ta chanson, ce n'est pas une chanson, c'est ma vie.

C'est pour toi, la Fédération des femmes du Québec et tous les groupes de femmes du Québec, que je veux posséder mes hivers. »

LA SPIRALE DE SOLIDARITÉ

DE L'ASSOCIATION DES AIDES FAMILIALES DU QUÉBEC

Les aides familiales du Québec brisent l'isolement. L'Association des aides familiales du Québec vient de mettre sur pied un réseau de solidarité appelé *La Spirale de solidarité* regroupant des femmes de différents milieux du Québec dont plusieurs membres de la Fédération des Femmes du Québec. Ces femmes ont accordé leur appui moral aux luttes de l'AAFQ qui œuvre depuis bientôt vingt-cinq ans pour améliorer les conditions de travail des travailleuses en maison privée. L'objectif de la première campagne a été rencontré : plus de 90 femmes ont signé le Manifeste de solidarité avec les aides familiales du Québec.



En juin 1998, lors de l'assemblée générale de l'AAFQ, il a été décidé que l'Association devait prendre divers moyens d'action afin de développer ses appuis et ainsi, obtenir plus rapidement des changements dans la loi qui offrirait à toute travailleuse en maison privée les garanties minimales de travail, tout comme pour les autres travailleuses québécoises.

La Spirale de solidarité est une résultante de cette décision pour faire en sorte que les aides familiales sentent le poids d'un groupe de femmes solidaires pour la reconnaissance de leurs droits et pour une protection par des lois justes et équitables. *La Spirale de solidarité* est un réseau de solidarité de l'AAFQ qui a également pour but d'agir comme levier de changement dans la reconnaissance des aides familiales et du travail en maison privée dans la société québécoise.

90 signataires dont des femmes de la FFFQ

Le projet dans son ensemble compte trois campagnes de recrutement entre 1999 et 2001. La campagne 1999 s'est terminée en mars dernier. Au cours de cette période, les femmes du réseau de l'AAFQ devaient inviter trois de leurs amies ou collègues à adhérer à *La Spirale* de façon à tripler le nombre de base et regrouper ainsi, un minimum de 60 signatures. L'objectif final est de 1 000 signatures en 2001 et nous sommes fières d'annoncer que le premier objectif 1999 a été atteint puisque, à ce jour, *La Spirale* compte 90 femmes.

Outre les membres appartenant au milieu communautaire, les autres femmes signataires appartiennent à différents milieux : institutionnel, secteur privé, universitaire et syndical. Elles habitent majoritairement la région de Montréal. Mais, nous comptons aussi des femmes des régions de Québec, de l'Estrie et de l'Outaouais.

Signature d'un manifeste de solidarité

Les membres ont signé le *Manifeste de solidarité avec les aides familiales du Québec*, ce qui est plus que signer une simple pétition. C'est une invitation à un engagement social et politique. Les femmes de *La Spirale* sont déterminées à dénoncer une situation intenable et elles croient qu'il est nécessaire de dire haut et fort que la situation doit changer pour les travailleuses en maison privée du Québec.

Les prochaines étapes ?

Les actions suivantes touchent la sensibilisation de ministres du gouvernement québécois à l'importance de ces appuis et à la prise en considération des revendications de l'AAFQ ainsi que la transmission d'information aux femmes de *La Spirale* sur les résultats de la campagne et des suites aux représentations.

Une seconde campagne sera mise sur pied au début de l'an 2000 de façon à tripler le nombre de membres de *La Spirale* pour un minimum de 225 membres. Nous espérons que d'autres femmes qui se sentent concernées par l'urgence des problèmes vécus par les travailleuses en maison privée viendront se joindre à *La Spirale* et faire partie de notre prochaine campagne au début de l'an 2000. Pour toute information, vous pouvez nous joindre à l'AAFQ au (514) 937-6873 ou au (514) 521-1870.

Elizabeth Ouellet
responsable de la campagne 1999

Denise Caron
directrice de l'AAFQ

RECONNAISSANCE DES COUPLES DE LESBIENNES :

Un projet de loi est enfin déposé

Le 6 mai dernier, Mme Linda Goupil, ministre de la Justice, déposait un projet de loi modifiant toutes les lois et les règlements dans lesquels apparaît la notion de conjoint de fait afin d'y inclure les conjointes et conjoints de même sexe. Vingt-huit lois et onze règlements sont ainsi touchés par le projet de loi no 32. S'il est adopté, il s'agira de la victoire la plus importante en matière d'égalité juridique pour les lesbiennes depuis l'inclusion, dans la Charte québécoise des droits et libertés de la personne, d'une clause interdisant la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle en 1977. Il aura donc fallu vingt-deux ans au gouvernement du Québec pour se décider à éliminer la discrimination hétérosexiste dans ses propres lois. Le projet de loi no 32 est un pas majeur vers l'obtention du droit à l'égalité pour les lesbiennes et les gais, mais des discriminations systémiques persisteront encore ailleurs, dans le Code civil, dans de nombreuses conventions collectives du secteur privé et dans la majorité des lois de juridiction fédérale. La bataille est donc loin d'être terminée. Gageons que les revendications nationales de la Marche des femmes en l'an 2000 seront encore d'actualité au moment où nous marcherons ensemble.

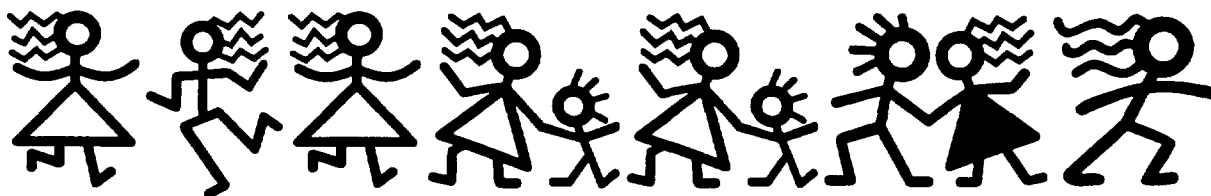
Le dépôt du projet de loi fait suite aux pressions exercées par la Coalition pour la reconnaissance des conjoints et conjointes de même sexe, un regroupement initié par la Fédération des femmes du Québec et la Table de

concertation des lesbiennes et des gais du Grand Montréal. Le Conseil central de Montréal de la CSN, la CEQ, le Syndicat canadien de la fonction publique et le Réseau des lesbiennes du Québec en sont les principaux membres. S'il faut adresser des remerciements, c'est bien aux membres de cette coalition qui ont réussi là où les organismes communautaires gais et lesbiens ont malheureusement échoué, depuis vingt ans, à gagner cette cause, faute de ressources financières et d'organisation. Car, il faut bien le dire, organiser une simple conférence de presse devient une tâche colossale pour des groupes non subventionnés, dont la majorité des membres et des personnes qu'ils représentent adoptent des stratégies de secret afin justement de se protéger de la discrimination et du jugement des autres. Or cette victoire tend à montrer que la solidarité est, pour les lesbiennes comme pour tout autres groupes minoritaires, la voie la plus prometteuse pour créer l'empathie populaire et les appuis nécessaires permettant d'avancer sur cette longue route vers l'égalité.

Quels seront les effets de cette loi ?

La reconnaissance légale des couples de même sexe suppose une forme de contrat social implicite entre des individus et l'État. Concrètement, toutes les lesbiennes et tous les gais qui vivent en couple, depuis au moins un an ou 3 ans selon la loi, pourront être reconnus, s'ils le désirent, comme conjoints de fait, bénéficiant ainsi des avantages de la loi et assumant les obligations qui en découlent. Parmi les lois les plus importantes mentionnons la *Loi sur les impôts*, la *Loi sur le soutien du revenu et favorisant l'emploi et la solidarité sociale* (aide sociale), la *Loi sur le régime des rentes du Québec*, la *Loi sur les normes du travail*.

Cela pourrait signifier, par exemple, que dans le formulaire de renouvellement d'un permis de conduire, on pourra cocher la case « familiale » au lieu de la case « célibataire » comme on avait l'habitude de le faire. Ainsi, lors d'un accident de voiture, la conjointe survivante pourra réclamer à la Société de l'assurance automobile du Québec l'indemnité généralement octroyée à une conjointe. D'autres lois, notamment celles qui concernent le



soutien au revenu (aide sociale, certaines dispositions de l'impôt, etc.) pourraient se traduire par une baisse de prestations pour les lesbiennes vivant en couple, car ces régimes considèrent le revenu familial et non le revenu personnel dans leur calcul des prestations. Dans un cas comme dans l'autre, c'est le modèle ménagère-pourvoyeur qui sert de référent implicite à la définition de la notion de conjoint dans ces lois. Historiquement, ce modèle est aussi celui qui a scellé la dépendance économique des femmes vis-à-vis leur conjoint, et qui, encore aujourd'hui, profite à l'État, notamment, par le biais de l'impôt et des programmes de soutien au revenu. Nous sommes évidemment préoccupées par les incidences économiques de ce projet de loi, d'autant plus que, généralement, les couples de lesbiennes ne vivent pas de dépendance économique entre partenaires contrairement à bon nombre de femmes vivant en union hétérosexuelle. Aussi, la Fédération des femmes du Québec a accordé son appui à un projet de recherche sur ce sujet mené par quatre chercheuses dont Ruth Rose et moi-même.

Ce projet de loi revêt certes une importance au plan légal, mais on ne saurait minimiser toute son

importance symbolique. La loi pourrait permettre, en effet, de sortir définitivement les relations amoureuses entre femmes et entre hommes du privé où l'oppression les avaient confinées, pour les faire entrer dans l'espace public où elles seront validées et normalisées comme modèles amoureux. Mais encore faut-il que les lesbiennes et les gais posent un geste d'affirmation en faisant reconnaître leurs unions, ce qui requiert nécessairement de se visibiliser. Or, dix ans après l'adoption d'une loi similaire au Danemark, seulement 1,200 couples de même sexe, dont moins de 400 couples de lesbiennes se sont prévalus de leurs droits. Avaient-ils estimé qu'ils risquaient moins de pertes (emploi, logement, etc.) à ne pas exercer leur droit à l'égalité? Difficile à savoir; toutefois, ces chiffres révèlent aussi comment la stigmatisation à l'égard des lesbiennes et des gais pourrait être forte même dans une société plus sociale-démocrate que la nôtre. Pour toutes ces raisons, la Coalition pour la reconnaissance des conjoints et des conjointes de même sexe réclame la formation d'un comité aviseur pour voir à l'application de la loi si celle-ci est adoptée. Nous demanderons à ce comité :

Que l'union libre puisse demeurer un choix pour les couples de même sexe ou de sexe opposé qui ne désirent pas bénéficier de la protection de l'État;

Pour celles et ceux qui désirent se prévaloir de leurs droits, que soit renforcée l'application de la loi sur la confidentialité des renseignements, notamment en milieu de travail où elle est, on le sait, peu respectée;

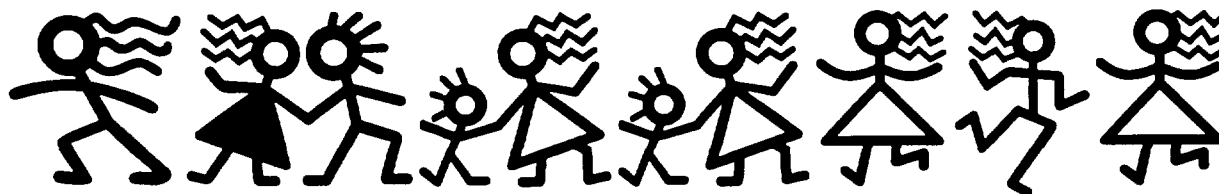
Que le gouvernement du Québec assure la formation des fonctionnaires des 13 ministères impliqués ainsi que la conformité des documents émanant des ministères à la nouvelle loi en rendant explicite l'inclusion des couples de même sexe;

Que soit mise en œuvre une campagne d'éducation publique pour lutter contre les attitudes négatives à l'endroit des personnes homosexuelles et favoriser leur pleine intégration sociale.

De quoi être occupée encore pour la prochaine année ! Le Comité pour la reconnaissance des lesbiennes est en période de recrutement. Si nos actions vous intéressent, venez vous joindre à nous. Trois nouvelles membres ont déjà répondu à l'appel ! Le Comité est ouvert à toutes les femmes peu importe leur orientation sexuelle. Nous aurions grand besoin de membres associatives. On peut laisser ses coordonnées à Nicole Caron à la FFQ et on vous rappellera le plus tôt possible.

Irène Demczuk

Comité pour la reconnaissance des lesbiennes

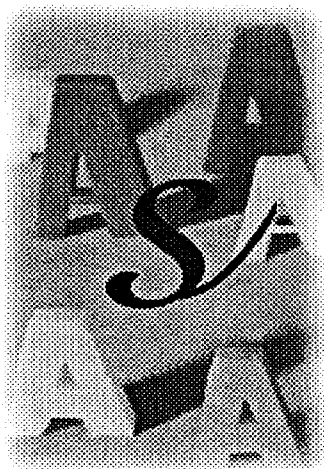


LA JOURNÉE INTERNATIONALE SANS DIÈTE, LE 6 MAI 1999

À travers le monde on a célébré la 8^{ème} Journée internationale sans diète. Au Québec, de nombreuses activités se sont déroulées pour encourager nos communautés à plus de tolérance vis-à-vis de la diversité des corps.

Créée en 1992, à Londres, en guise de protestation contre la dictature des régimes alimentaires, cette journée est utilisée pour dénoncer les torts considérables causés par les régimes, les chirurgies et l'obsession de la minceur en général. Au Québec, elle a été rebaptisée *Journée Corps-Accord*.

RÉSEAU QUÉBÉCOIS
D'ACTION
POUR LA SANTÉ
DES FEMMES



Des statistiques alarmantes

- 80 % des femmes manifestent une insatisfaction face à leur corps
- Une étude faite auprès de californiennes indique que 80 % des fillettes de 9 ans ont déjà suivi une diète
- 95 % des personnes suivant un régime ne maintiennent pas à long terme le poids atteint

Au Québec, une enquête de Santé-Québec estime que 81% des femmes qui affichent un poids santé souhaitent peser moins !

Ces données sont suffisamment convaincantes de la pertinence de profiter de cette journée pour sensibiliser et informer les femmes, les jeunes, la population, des dangers d'exercer un contrôle excessif sur son corps et sur son alimentation.

À Montréal, le Réseau québécois d'action pour la santé des femmes a invité les femmes à souligner activement cette journée, lors d'un 5 à 7 à la maison Parent-Roback., animé par Manon Brunet, auteure, compositrice, interprète.

Nous avons reconnu des initiatives qui favorisent l'acceptation de la diversité des corps et dénoncé des images, produits ou personnalités qui renforcent l'obsession de la minceur ou l'oppression de la grosseur en décernant les *Prix Corps-Accord* et *On s'en balance!*

Le palmarès 1999

Dans la catégorie *Prix Corps-Accord*, deux publicités sont arrivées ex-æquo après le vote du public. *Lunetterie New-Look* qui présente Francine Ruel et affiche comme slogan « La vraie beauté est entre les deux oreilles » et *Le Body Shop* pour sa campagne d'affichage (vitamine E) hiver 98-99, qui présentait une femme ronde et radieuse qui jaillit d'un pot de crème de soin du visage. Un *Prix Corps-Accord*-mention spéciale a été remis à *Manon Brunet* pour le soutien qu'elle a apporté particulièrement lors de l'événement.

Le *Prix On s'en balance!* a été décerné, à l'unanimité, à *Michel Montignac* pour l'ensemble de ses productions (papier et alimentaire) qui renforcent l'obsession de la minceur. Les gagnants seront informés personnellement de leur prix ainsi que des raisons pour lesquelles il leur a été attribué. Nous vous donnons rendez-vous le 6 mai 2000 pour la prochaine célébration de la *Journée internationale sans diète*.

Pour information :

Arielle Cassini

Réseau québécois d'action pour la santé des femmes

tél. (514) 877-3189

télec. (514) 877-0357

rqsaf@rqasf.qc.ca

Site Web : <http://www.cam.org/~rqasf>



Les orphelins de Duplessis avaient une mère

L'état du Québec compensera pour une grave injustice quand il indemnisera « les orphelins et orphelines institutionnalisés de Duplessis », mais les réparations seront incomplètes si elles ne s'adressent pas aussi aux femmes qui ont été « obligées » de laisser leur enfant dans les institutions contre leur volonté, femmes victimes d'intolérance et dont la santé mentale et physique fut souvent affectée par cet abandon forcé.

Tous les articles consacrés à ce dossier parle « d'enfants abandonnés » et dans le contexte l'expression fausse les données historiques. La très grande majorité de ces enfants sont nés hors mariage et dans le Québec de cette époque, ces enfants étaient nommément inscrits aux registres civils comme « illégitimes » et ne jouissaient d'aucun droit civil. Les autorités religieuses hiérarchiques (non les communautés religieuses de femmes qui leur devaient obéissance) et civiles avaient érigé un système qui stigmatisait les mères célibataires qui n'avaient d'autres choix que de laisser leur enfant à la crèche puisque la société et leur famille les rejetaient.

N'oublions pas que ce n'est que le 1^{er} novembre 1970 que la nouvelle Loi de l'aide sociale permit aux femmes cheffes de familles monoparentales de toucher des prestations sans avoir à se soumettre aux humiliations de l'ancienne loi des mères nécessiteuses qui datait de 1937. Celle-ci obligeait les mères mariées à faire la preuve « d'une bonne moralité » c'est-à-dire, n'être ni mère célibataire, séparée, divorcée ou immigrante. Une fille enceinte, que ce soit pour cause d'inceste, de viol ou de naïveté ne pouvait pas se procurer les certificats nécessaires pour prouver sa « bonne moralité ». À partir de 1970, les orphelinats devinrent inutiles.

Dès que les mères célibataires eurent le moyen de faire vivre leurs enfants, elles préférèrent les garder et les élever.

Au nom de la vérité historique et pour que les jeunes générations comprennent le climat social puritain du Québec des années cinquante et soixante, les réparations doivent être complètes et assumées par toute la société québécoise. N'oublions pas que la quasi-totalité des citoyens ont été complices de cette situation injuste.

Il reste à souhaiter que le gouvernement applique le plus tôt possible les recommandations du rapport du Protecteur du citoyen déposé en janvier 1997.

Claire Du Sablon
Centre de femmes l'Étincelle,
Baie-Comeau

N.B. : Les textes publiés sous cette chronique n'engagent que leurs auteurs.



Sous le thème « 12 bonnes raisons de donner », la Fédération des femmes du Québec lançait, en avril dernier, sa campagne de financement annuelle. À cet effet, vous avez sûrement reçu par la poste une sollicitation pour un don à la FFQ. Pour celles d'entre vous qui n'avez pas répondu, il n'est jamais trop tard pour le faire.

Cette année, l'objectif de la campagne est d'amasser 75 000 \$. Pour l'atteindre, nous avons besoin de votre aide, soit par un don, soit en donnant à une amie ou un ami le dépliant de sollicitation que vous trouverez avec cet envoi du numéro du *Féminisme en bref*.

Des dépliants supplémentaires sont disponibles pour celles qui voudraient faire une plus grande sollicitation.

Merci de votre appui.

Claudette Lambert
pour le Comité financement



FAIRE LA GUERRE POUR PRÉPARER LA PAIX ?

Le texte qui suit a paru dans le quotidien *Le Devoir* du vendredi 28 mai 1999, sous la signature de Françoise David, présidente de la FFQ et Lucie Lemonde, présidente de la Ligue des droits et libertés. Nous avons décidé de le reproduire pour le bénéfice de nos lectrices, et ce, même si la paix semble proche. Il faut continuer à dénoncer la logique guerrière et nous mobiliser pour des alternatives porteuses d'espoir et de réconciliation.

Disons-le tout net : la guerre, comme la pauvreté, ne sont pas des fatalités. Cela, même si les humains ont la fâcheuse tendance de régler leurs conflits par les armes, depuis des millénaires.

La guerre qui sévit au Kosovo en ce moment est répugnante à plusieurs points de vue. Soyons claires : Slobodan Milosevic est un criminel de guerre qui doit être arrêté et jugé pour avoir ordonné l'une des opérations les mieux orchestrées d'épuration ethnique que nous ayons connues ces dernières années. Des populations entières sont chassées de leurs villes et de leurs villages par une soldatesque haineuse, des femmes sont violées à répétition, des massacres collectifs terrorisent les habitants du Kosovo. Avant même que les bombardements de l'OTAN commencent, 200 000 réfugiés kosovars avaient fui leur pays. Milosevic devra répondre de ces actes criminels.

Mais alors, fallait-il qu'une armada de guerre sous commandement de l'OTAN décide de bombarder l'ex-Yougoslavie ? Assistons-nous vraiment à ce que d'aucuns appellent « une guerre humanitaire » ? Est-ce que les bombardements viennent soutenir les démocrates serbes et kosovars sans lequel-le-s aucune solution politique au conflit n'est possible ? À toutes ces questions, nous répondons non.

Notre réponse fait suite à des questionnements troublants et déchirants. La communauté internationale avait-elle le droit de ne rien faire alors que les intentions de Milosevic étaient menaçantes : amener le plus grand nombre possible de Kosovars à fuir leur pays et asseoir son pouvoir totalitaire sur le Kosovo. Y avait-il d'autres solutions que ces milliers de bombes sur la Serbie et le Kosovo ? A la vue même de ce qui se passe en ce moment, nous croyons qu'il fallait intervenir, mais autrement. Il fallait négocier plus longuement, donner à l'ONU la place qui lui revient dans ce genre de conflits, soutenir les progressistes serbes et kosovars, laisser en place les observateurs de l'ONU et, sans doute, mettre en place une force de protection de la population kosovar, sous la responsabilité de l'ONU.

Nous sommes en droit de nous demander pourquoi l'OTAN, largement sous responsabilité américaine, s'est sentie investie soudainement d'une « mission humanitaire » à l'endroit du Kosovo. Pourquoi l'OTAN tient-elle tellement à maîtriser entièrement le commandement militaire – et même en grande partie diplomatique – de cette guerre ? Pourquoi, dans les faits, l'ONU se voit-elle largement écartée de la résolution du conflit ?

Difficile de ne pas voir dans les agissements des grandes puissances occidentales un rappel qu'elles sont les seules maîtres du monde et qu'elles savent, sans doute mieux que les autres, ce qui est bon pour les peuples.

Pourtant, ces mêmes puissances se refusent à dénoncer les violations systématiques des droits des minorités dans des pays qui emprisonnent, déplacent et assassinent des milliers de personnes qui tentent d'affirmer leur existence comme nation. L'on peut penser ici à la Turquie et à son comportement envers la minorité kurde. Le devoir d'ingérence semble s'arrêter aussi à la porte de pays en proie à des guerres fratricides, en Afrique, tout particulièrement. Notre « meilleur pays du monde », le Canada, demeure lui aussi bien silencieux devant des dictatures qui n'ont pas grand chose à envier à Slobodan Milosevic.

Comment donc croire ces gens à la conscience morale très élastique, selon leurs intérêts politiques, économiques et stratégiques ? Comment ne pas être dégoûtées par toute cette hypocrisie ? En même temps, comment arrêter les massacres, les viols, les pillages au Kosovo ?

La preuve en est faite : les bombardements répétés sur l'ex-Yougoslavie sont inutiles et meurtriers. Ils ont uni le peuple serbe contre les



pays occidentaux, accéléré le nettoyage ethnique, détruit les infrastructures d'un pays. Il faut que cela cesse. Mais il faut plus : redonner à l'ONU le pouvoir de régler ce conflit par la négociation, tenter d'amener les belligérants à renouer le dialogue, surtout en faisant appel aux forces progressistes, mettre en place une force de protection des réfugié-e-s, sous la responsabilité de l'ONU pour permettre leur retour, lancer un mandat d'arrêt contre Milosevic et le juger pour crimes de guerre, aider financièrement le Kosovo et la Serbie à reconstruire leur pays.

Il n'y a pas d'autre voie. Il faut à tout prix sortir de la logique guerrière. Utilisée depuis des siècles, elle ne propage que les malheurs et les désastres. Elle ne peut assurer une paix mondiale durable. Dans les conflits armés – c'est le cas au Kosovo –, on tue des milliers d'hommes et de jeunes garçons ; on déplace, torture et traumatise des femmes, des enfants et des vieillards. De plus, un nombre élevé de femmes doivent subir l'horreur de viols à répétition et de grossesses forcées. Le trafic des femmes et des fillettes commence à faire son apparition dans les camps de réfugié-e-s. Rappelons ici qu'à l'échelle de la planète, 80% des réfugié-e-s entassé-e-s dans des camps sont des femmes et des enfants.

Les responsables de ces exactions devront être traduits en justice devant les tribunaux internationaux. Soulignons, par ailleurs, le manque incroyable de compassion du Vatican qui, au nom d'un soi-disant respect de la vie, voudrait forcer des femmes à poursuivre une grossesse résultant des viols systématiques.

La grande majorité des femmes refuse de se plier à la logique guerrière. Les femmes ont à plusieurs reprises démontré leur capacité à rechercher des solutions pacifiques lors de conflits. Par exemple, les Irlandaises protestantes et catholiques ont marché ensemble pour la paix, de même des Palestiniennes et des Israéliennes. Car la paix passe nécessairement par une négociation basée sur le respect mutuel et l'acceptation des différences. À la veille de la Marche mondiale des femmes en l'an 2000, acceptera-t-on d'entendre la voix de celles et de ceux qui disent non à l'utilisation de la violence pour mettre fin à la violence ?



NOUVELLES DES RÉGIONS

Le conseil régional de Montréal tient à remercier toutes les membres de Montréal et de Laval qui ont participé au cours de cette année aux activités organisées par le comité de coordination, soit le sondage et les deux brunches-consultation. Nous voulons également remercier les autres bénévoles qui se sont aussi impliquées à l'accueil ou à l'animation : Catherine Boucher, Michèle Ouimet, Doris Ponce et Anne Richard-Webb.

En tant que membre individuelle, vous serez avisée par courrier dès septembre de notre prochaine assemblée générale qui aura lieu à l'automne. D'ici là, bon été à toutes!

Francine Faucher
Pour le Conseil régional
Simonne-Monet-Chartrand



Fédération des femmes du Québec

La FFQ s'affiche sur le Web

La FFQ a enfin une vitrine sur l'internet à l'adresse suivante : www.ffq.qc.ca Vous trouverez sur ce site une foule d'information sur la FFQ : historique, activités, membres, actualités, documentation, et plus encore. À la même adresse, vous pourrez aussi accéder directement au site de la Marche mondiale des femmes et à Net femmes.

Nous vous encourageons à faire connaître le site de la FFQ à vos amies internautes. Vous pouvez aussi utiliser l'adresse du site de la FFQ comme page d'accueil sur votre ordinateur personnel. www.ffq.qc.ca

NOUVELLES EN VRAC



Trois fois sur le métier remettez votre ouvrage

Depuis le 17 mai 1999, une partie de l'équipe de travail de la FFQ a déménagé ses pénates, pour une troisième fois, dans un nouveau local qui correspond mieux aux besoins de développement du projet.

L'ÉQUIPE DU VOLET INTERNATIONAL de la Marche mondiale des femmes en l'an 2000 loge maintenant au 443 rue St-Vincent, bureau 100 (au-dessus du restaurant *Claude Postel*). C'est à deux pas et demi de *La Maison Parent-Roback*. C'est grand, c'est déjà aménagé en bureaux et c'est vraiment tout près, tout près.

L'adresse postale ne change PAS et le numéro de téléphone reste le même 395-1196. Mais... les numéros de poste des travailleuses sont modifiés :

Nancy Burrows #32, JC Chayer #33, Martine David #34, Rosa-Maria Gonzalez # 28, Diane Matte # 29, Mercedes Pasto # 29 et Mercédez Roberge #30. Pour information générale, faites le 0.

Printemps au féminin

Le numéro 46 de la Revue *Arcade* propose des textes de dix-huit auteures françaises et québécoises qui se sont laissées dériver sur le thème du printemps. Pour chacune de ces poètes, le printemps inspire un retour au soi féminin. « La mémoire vitriole », les « paroles déferlent » et dénoncent les misères individuelles ou collectives des femmes d'ici et d'ailleurs, « du Kosovo à Alger ». Dans ce numéro, les mots s'allient au printemps pour devenir source de libération. *Printemps au féminin* est en vente dans toutes les librairies et les maisons de la presse.

Pour information : Ghislaine Théberge - téléphone (819) 379-9813 télécopieur (819) 376-0774

Le Cran de le dire

En collaboration avec la *Fondation des victimes du 6 décembre contre la violence*, *Le Cran des Femmes* (organisme de prévention de la violence et autodéfense pour femmes) organise son spectacle-bénéfice pour la troisième année consécutive. Cette année, le spectacle clôturera la semaine d'activités « Se souvenir pour agir » marquant le 10^{ème} triste anniversaire de la tragédie de Polytechnique.

Vu l'importance de l'événement, plusieurs artistes seront présent-e-s et la soirée se tiendra au Spectrum de Montréal, lundi le 6 décembre 1999. Nous nous empressons de faire parvenir cette information en espérant de répons nombreuses à l'invitation de ce grand rassemblement. La liste des artistes et porte-parole invité-e-s pour l'occasion sera connue cet automne.

Pour informations :
Luce Baribeau (514) 528-6967

La bibliothèque commémorative Florence Bird

En mars dernier, *Condition féminine Canada* inaugurerait officiellement la nouvelle bibliothèque commémorative Florence Bird qui sera l'un des dépôts les plus complets de ressources sur les femmes, l'égalité des sexes et l'analyse comparative entre les sexes. Nommée ainsi en hommage à la sénatrice Bird qui a dirigé la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme, dont le rapport de 1970 a posé les premiers jalons de l'égalité des Canadiennes et mené à la création de *Condition féminine Canada*, cette bibliothèque se veut un centre de consultation où des chercheuses, des chercheurs, des universitaires ainsi que des étudiant-e-s pourront trouver de la documentation

qui leur sera utile dans leurs travaux. Rappelons que Florence Bird est décédée à Ottawa en juillet 1998, à l'âge de 89 ans.

Pour plus d'information :
Nanci-Jean Waugh, Condition féminine Canada, Ottawa (613) 995-7835. Site Web : <http://www.swc-cfc.gc.ca/>

Aux Presses de l'Université d'Ottawa

Dans la collection *Études des femmes*, Les presses de l'Université d'Ottawa éditent en mars un ouvrage signé Louise Blais, *Pauvreté et santé mentale au féminin : l'étrangère à nos portes*. Professeure à l'École de service social de l'Université d'Ottawa, l'auteure explore dans ce livre un monde au confluent de diverses variables – revenu, sexe, statut civil, âge – qui figurent parmi les principaux indicateurs de risque pour l'équilibre psychique. Il s'agit de l'univers des femmes vivant autour des seuils de pauvreté, souvent seules responsables de la famille. Leurs récits laissent percevoir une réalité dense, complexe et contradictoire, qui échappe aux programmes et aux interventions « pensés d'avance ».

Pour se procurer cet ouvrage, s'adresser à Gaëtan Morin Éditeur, 171, boul. de Mortagne, Boucherville, Québec. Téléphone (450) 449-7886 - Télécopieur (450) 449-1096

Françoise David honorée

Mardi le 8 juin dernier, Françoise David était au nombre des trente-sept personnalités qui recevaient, lors d'une cérémonie à l'Hôtel du Parlement de Québec, le titre de *Chevalier de l'Ordre national du Québec*. Françoise a accepté cette distinction qui rend hommage à la présidente d'un groupe de femmes particulièrement dynamique et innovateur.